

Séance du mardi 09 décembre 2014

~~~~~

L'an deux mille quatorze, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Patrick ROUDIER, Président ; d'après les convocations en date du 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Présents : Mme POTTIER Agnès, MM Bernard VICENTY, Alain POTTIER, Fabrice BARUSSEAU, Jean-Marie BEGEY, Patrick ROUDIER et Mme Geneviève THOUARD.

Absents excusés : Madame Sylvie BOULETREAU et Monsieur Miguel TAUNAY

Invité présent : Eric BUINIER

M. Jean-Marie BEGEY a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2014**
- **Devis pour le remplacement du broyeur à berne**
- **Devis pour le remplacement des tondeurs**
- **Modifications budgétaires**
- **Travaux en commun**
- **Bilan des heures des agents**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2014**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2014 à l'approbation. Une précision est apportée par rapport à la date de recrutement de l'emploi d'avenir pour la commune de Migron. Il se fera le 15 janvier 2015 au lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme indique dans le procès-verbal (point 4). Aucune autre observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Devis pour le remplacement du broyeur à berne**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Geneviève THOUARD concernée par cette affaire, ne prend pas part aux débats et à la délibération.

Monsieur le Président présente les devis reçus pour l'acquisition d'un broyeur à berne :  
3 entreprises ont remis les propositions suivantes pour un matériel de marque BERTI – modèle TA160. Description : largeur de travail 1,60 m / système antichoc, jeu de patins anti-usure / distributeur double effet à levier avec télé-flexible en cabine / arbre cardan double homocinétique

- Ets THOUARD : 8 100 € HT
- Charentaise Motoculture : 7 700 € HT
- ALLIN-AGRI (QUITTE) : 7 780 € HT

Monsieur le Président rencontrera le gérant des Ets THOUARD pour négocier sa proposition à la baisse. En effet, l'entretien du matériel par une entreprise de proximité est préférable.

### **3- Devis pour le remplacement des tondeurs**

Monsieur le Président présente les deux devis concernant l'achat de 3 tondeurs pour le remplacement des 4 actuellement en service.

- Espace TARDY : 19 320 € TTC

Caractéristiques : Autoportée Kubota GR2120S à éjection latérale - moteur 21 ch - diesel - 3 cylindres - 778 cm<sup>3</sup> - transmission et direction hydrostatique - 4 roues motrices - plateau de coupe de 1,22 m - gyrophare - kit mulching

- FORT SAS : 19 440 € TTC

Caractéristiques : Autoportée Iséki SXG216 à éjection arrière - moteur 15 cv - diesel - 2 cylindres - 688 cm<sup>3</sup> - transmission hydrostatique - 2 roues motrices - direction mécanique - plateau de coupe 1,02 m – bac de ramassage.

Le comité syndical après en avoir délibéré, retient la proposition d'Espace TARDY. Monsieur Fabrice BARUSSEAU est chargé de négocier pour obtenir le kit mulching gratuit.

Faire une demande de prêt global (broyeur+tondeurs) auprès du Crédit agricole pour un montant de 23 000 € pour une durée de 4 ou 5 ans a remboursement annuel.

Chaque commune remboursera son tondeur et le broyeur sera remboursé à la clé de répartition.

### **4- modifications budgétaire**

Monsieur le Président expose que certaines dépenses n'ont pas été prévues sur le budget primitif,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de voter les crédits supplémentaires proposés dans le tableau ci-dessous.

| Comptes      | Intitulés des Comptes        | Crédits supplémentaires à voter |                  |
|--------------|------------------------------|---------------------------------|------------------|
|              |                              | Dépenses                        | Recettes         |
| 74748        | participation des communes   |                                 | 6 118,00         |
| 74712        | rembours. Emploi d'Avenir    |                                 | 2 082,00         |
| 61558        | entretien matériel           | 2 000,00                        |                  |
| 6184         | Formation                    | 6 200,00                        |                  |
| 1641         | emprunt                      |                                 | 23 000,00        |
| 21578        | acquisition broyeur+tondeurs | 23 000,00                       |                  |
| <b>TOTAL</b> |                              | <b>31 200,00</b>                | <b>31 200,00</b> |

### **5- Travaux en commun**

Il y aura de la pose de carrelage à prévoir dans la salle des fêtes du Seure.

### **6- Bilan des heures**

Il sera fait pour la réunion de janvier

### **7- Questions diverses**

Matériel :

- une fuite d'eau a été repérée sur le cylindre compacteur. A faire réparer aux Ets THOUARD.
- la « tête bois » du broyeur est cassée. A faire réparer ou demander un devis aux Ets THOUARD
- voir pour faire mettre un attelage avant sur un des tracteurs suivant le devis qui avait été fourni par les Ets THOUARD

- huile de vidange : acheter en gros pour les trois communes
- Monsieur BARUSSEAU signale qu'il a trouvé un petit godet pour le tracto-pelle. Une adaptation pour la fixation est nécessaire.
  
- vérification périodique du tracto-pelle et de la nacelle : ces deux engins vont être examinés par un technicien de l'APAVE au cours de la 3<sup>ème</sup> semaine de décembre. Voir pour établir un contrat de vérification annuelle.
  
- bon pour les travaux : concernant les travaux effectués sur le matériel, à partir de 2015, les agents devront faire la demande d'un bon d'intervention au secrétariat et signé par les élus afin de suivre les réparations.

#### Le personnel

- emploi d'avenir :

\* Jérémy OSINSKI, qui a été recruté comme emploi d'avenir au 1<sup>er</sup> octobre à la mairie de Villars les Bois donne satisfaction car il est ponctuel, fait preuve de bonne volonté. Il y a une bonne entente entre avec Dominique FAYS.

\* La personne qui sera recrutée sur Migron à partir du 15 janvier a été sélectionnée, il s'agit de Monsieur MARCOU Corentin qui habite à Mons.

#### Voeux

Les cérémonies pour la présentation des voeux sont fixées :

- Migron, le vendredi 09 janvier à 18h30
- Le Seure et le Sivom, le mercredi 14 janvier à 19h00
- Villars : en attente.

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 07 janvier 2015 à 19h00 à la Mairie de Le Seure.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h40 et ont signé au registre les membres présents*